

TIBET – Le Temps presse...

Le Tibet est, historiquement, un pays indépendant depuis l'an 127 avant J.C. Surnommé « le Toit du Monde », sa situation géographique l'a longtemps tenu à l'écart des affaires du monde. En 1949/50, la Chine, en lançant contre le Tibet son Armée populaire de Libération, a enclenché un processus d'assimilation au communisme de cette ancienne civilisation. L'invasion, puis l'occupation du Tibet, constituent des actes d'agression perpétrés en violation du Droit international. La Chine dit « avoir libéré le Tibet du joug de l'impérialisme anglo-américain ». L'ONU a adopté trois résolutions sur le Tibet en 1959, 1961 et 1965, dénonçant la privation des droits et des libertés fondamentaux du peuple tibétain, et notamment de son droit à l'autodétermination. Mais, à ce jour, ces textes sont restés lettre morte.

Découpage administratif arbitraire : Le Tibet historique est constitué de trois provinces : l'U-Tsang, le Kham et l'Amdo, représentant ensemble une superficie de 3,8 millions de km². Mais, aujourd'hui, la superficie du Tibet a été réduite de moitié : en 1955, l'Amdo est rebaptisé Qinghaï et une partie importante du Kham est intégrée aux provinces chinoises voisines du Gansu, du Sichuan et du Yunnan. En septembre 1965, ce qui restait du Tibet, soit l'U-Tsang et une petite partie du Kham, recevait des autorités chinoises le nom de « Région Autonome du Tibet ». Désormais, lorsque la Chine parle du Tibet, c'est à cette seule région qu'elle fait référence. Or, au lieu de fournir ces vraies informations, depuis 2008, la Chine accuse le Dalaï Lama de réclamer le « Grand Tibet » ou encore, un quart du territoire chinois !

Transferts de populations : Une enquête menée par l'Administration en exil a révélé que, de 1951 à 1978, plus de 1,2 million de Tibétains ont péri du fait de l'occupation chinoise. De plus, le transfert des populations Han au Tibet menace l'existence même de la nation tibétaine. En 2001, la Chine a lancé un projet de développement de l'Ouest comprenant la construction d'une voie ferroviaire de Golmud (en tibétain : Gormo) à Lhasa, aujourd'hui ouverte. Tous ces projets visent à accentuer le déséquilibre démographique et à marginaliser davantage le peuple tibétain. Actuellement, on compte au Tibet 5,5 millions de Tibétains pour plus de 7,5 millions de Chinois. Mais les autorités de Pékin, dont on connaît la fiabilité des statistiques, ne fournissent que les chiffres des populations tibétaines de la seule « Région autonome du Tibet ».

Emprisonnements politiques : Toute activité politique, même pacifique, est considérée comme le plus grave des crimes. Elle est sanctionnée par des peines allant jusqu'à l'emprisonnement à vie, voire par la peine de mort. Au 31 décembre 2009, on dénombrait plus de 1500 prisonniers politiques au Tibet (voir : www.tchrd.org). Leurs crimes : détenir une photo du Dalaï-Lama, brandir le drapeau tibétain et crier "Tibet libre" lors de manifestations pacifiques, coller des affiches, traduire et répandre le texte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou parler de la situation des Droits de l'Homme avec des étrangers. Parmi les prisonniers figure Tenzin Delek Rinpotché, un dignitaire religieux de 54 ans arrêté en avril 2002 pour "conspiration ayant causé une série d'explosions" et condamné à la perpétuité, ainsi que le XIème Panchen-Lama Gendhun Choekyi Nyima, détenu en un lieu tenu secret depuis 1995 date de sa reconnaissance à l'âge de 5 ans, par le Dalaï Lama. En mars 2008, la répression armée chinoise contre les manifestants civils, qui a fait 228 morts, 1294 blessés et 5600 arrestations, 334 condamnations (dont 4 ont été exécutées en octobre 2009 même si le gouvernement chinois n'en a admis que 2), 990 disparitions chez les Tibétains, a démontré une fois de plus un déni total de liberté. Sans le dire, la loi martiale reste en vigueur et tout le territoire tibétain est fermé aux voyageurs ou aux journalistes indépendants.

Destruction d'une culture : Avant son invasion, le Tibet comptait 6 000 monastères et monuments historiques. En 1979, à l'exception de 13 d'entre eux, tous étaient en ruines. Depuis 1979, les Tibétains sont autorisés à reconstruire certains monastères. Cependant, l'étude et la transmission du bouddhisme y sont sévèrement contrôlés. De plus, le nombre de moines que chaque monastère peut accueillir est limité. En 1996, la Chine a lancé la campagne de "rééducation patriotique" dans les monastères et couvents au Tibet. De 1996 à 2001, 20 000 religieux ont été chassés de leurs monastères. En 2001, les autorités chinoises ont expulsé 6000 religieux tibétains après avoir détruit leur monastère (Serthar). La politique démographique et culturelle mise en place par les autorités au Tibet, visant à terme à assimiler le peuple tibétain, constitue un "génocide culturel". En septembre 2007, l'administration chinoise des affaires religieuses a publié un document intitulé « Ordre n° 5 » contenant 14 articles relatifs aux mesures réglementaires sur la réincarnation des "Bouddhas vivants" du bouddhisme tibétain. Cela confirme la détermination des autorités communistes à s'immiscer dans les affaires religieuses des Tibétains et, ainsi, à en contrôler toute la structure. La restriction des pratiques religieuses a été encore renforcée suite aux manifestations anti chinoises de mars-avril 2008.

Environnement dévasté : Avant l'invasion, le Tibet était couvert de très anciennes forêts représentant 221 000 km². La politique systématique de déboisement conduite par la Chine en a réduit la superficie à

un peu plus de 130 000 km². Avec ses 35 000 km² de lacs, le Tibet est le principal réservoir d'eau de l'Asie et c'est au Tibet que les plus grands fleuves prennent leur source. Les inondations qui ont ravagé la Chine lors de l'été 1998 n'ont fait que confirmer les préoccupations exprimées de longue date par les Tibétains. Le déboisement anarchique en amont du fleuve Yangtsé (Dritchou en tibétain) sur le plateau du Tibet a été considéré comme la principale cause de ces inondations. Officiellement, 94 des 160 minerais connus au monde sont présents et exploités au Tibet. La Chine utilise le plateau du Tibet pour y fabriquer des armes atomiques, stocker des déchets nucléaires et y stationner ses ogives nucléaires. En décembre 2009, le comportement singulièrement irresponsable du gouvernement chinois au sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague, a démontré clairement l'absence d'engagement réel et équitable de la part de ce pays, le deuxième pollueur au monde (d'après une liste publiée par l'ONU le 24 mai 2008).

Education et soins médicaux : Au moins 50 % des Tibétains au Tibet sont illettrés. Tout est mis en oeuvre pour les dissuader d'étudier leur langue. Dans les zones rurales, les écoles n'existent pas ou n'en ont que le nom. De même, les tâches administratives ne se font qu'en chinois. A l'inverse, dans la communauté en exil, plus de 92 % des enfants et des jeunes sont scolarisés et apprennent la langue tibétaine. Chaque année, environ 2000 Tibétains quittent clandestinement le Tibet, pour la plupart à la recherche d'une meilleure éducation scolaire ou monastique en exil. La fusillade contre des réfugiés par l'armée chinoise à la frontière tibéto-népalaise au col de Nangpa La le 30 septembre 2006 a rappelé de manière cruelle les périls encourus par ces candidats à l'exil. Par contre, suite aux répressions militaires des manifestations anti chinoises de 2008, leur nombre a significativement chuté. En 2009, seulement 691 Tibétains sont parvenus à fuir et seulement 627 en 2008. L'accès aux soins médicaux coûte très cher. Pékin se vante d'assurer la gratuité des soins au Tibet, mais ceux qui ne peuvent pas acquitter la provision (800 à 1000 Yuan), soit la majorité d'entre eux, ne sont pas soignés, quel que soit leur état. Même si quelques villes sont équipées, les zones rurales connaissent une grande pénurie de matériel médical et de personnel.

Lutte pacifique : Dès son arrivée en Inde en avril 1959, le Dalaï-Lama a reconstitué une administration qui fonctionne selon les principes modernes de la démocratie. En 1960, une Charte constitutionnelle est promulguée par le Parlement en exil dont la dimension démocratique a été élargie en 1991. Depuis 2001, le Premier ministre est élu au suffrage universel direct. L'administration prend en charge les réfugiés et concentre ses efforts sur l'éducation des enfants. Elle aide aussi le peuple tibétain dans sa lutte pacifique pour recouvrer la liberté. Le gouvernement en exil cherche à résoudre le problème tibétain par des négociations directes avec Pékin. Le peuple tibétain n'accepte pas le statut actuel du Tibet sous l'autorité de la République populaire de Chine. En même temps, il ne recherche pas l'indépendance, et encore moins la séparation d'avec la Chine. Il propose une solution intermédiaire entre ces deux alternatives pour créer les conditions d'une réelle autonomie pour tous les Tibétains vivant dans les trois provinces du Tibet historique et ce, dans le strict respect de la Constitution et de la Loi sur l'autonomie ethnique régionale de la Chine. Cet objectif porte le nom de politique de la *Voie médiane* qui a reçu en février 2010, le soutien du Président américain Barack Obama. Position modérée et non partisane, une telle voie sauvegarderait les intérêts vitaux de toutes les parties et contribuerait à assurer : pour les Tibétains, la protection et la préservation de leur culture, de leur religion et de leur identité et pour les Chinois, la sécurité et l'intégrité nationale de la « mère Patrie ». Or, malgré la reprise des contacts sino-tibétains en 2002, et à l'issue de neuf rencontres successives, les autorités de Pékin ont nettement rejeté le *Mémoire sur l'autonomie réelle pour le peuple tibétain* qui fixait les modalités précises de l'autonomie régionale souhaitée par les Tibétains. Contrairement à ce que disent les dirigeants chinois, le Dalaï-Lama n'a pas l'ambition douteuse de restaurer un régime ancien et dépassé. La question du Tibet ne se résume pas à celle de la personne du Dalaï Lama : il s'agit du devenir du peuple tibétain. Malgré l'immense légitimité conférée par l'histoire et le destin de son peuple, le Dalaï-Lama a déclaré publiquement qu'il n'assumerait aucune position officielle dans un Tibet libre afin de faciliter l'instauration et le développement d'une démocratie saine. Il appelle de ses voeux pour un **Tibet laïque, démocratique et respectueux de la Constitution de la Chine**. Le bien-fondé de la position du Dalaï-Lama est reconnu internationalement et lui a valu le Prix Nobel de la Paix en 1989. Pour le peuple tibétain, le problème tibétain n'a rien à voir avec des débats idéologiques obscurs, ni avec une lutte pour le pouvoir. Il s'agit du sort de six millions de Tibétains dont les droits ont été confisqués de force. Le combat du peuple tibétain est celui de la vérité contre le mensonge, de la non-violence contre la violence, de la démocratie contre un régime autoritaire, de la justice contre l'injustice et de la liberté contre la privation de liberté.

CE QUE REPRÉSENTE LE 10 MARS 1959 :

C'est au cours des années 1949/50 que les troupes de l'armée chinoise envahirent le territoire tibétain. Le Tibet lança un appel à la communauté internationale qui resta sans réponse. Seule face à la Chine, une petite délégation tibétaine fut contrainte de signer, en 1951, à Pékin, l'infâme « Accord en 17 Points » dans lequel le Tibet faisait abandon de sa souveraineté. Un accord inique, qui sera dénoncé plus tard par

le Dalaï-Lama. Il s'ensuivit, pour le Tibet et la Chine, une période de neuf années de coexistence difficile. Les Tibétains du nord-est et de l'est du Tibet, qui assistèrent les premiers à l'intrusion de l'Armée populaire de Libération, furent devant la répression chinoise croissante et durent gagner les zones rurales. C'est là qu'une résistance armée s'organisa, laquelle se propagea bientôt dans tout le Tibet. Tristement célèbres dans la mémoire des tibétains, les provinces de l'Amdo et du Kham furent la scène d'un cycle résistance-répression qui contraignit des milliers de Tibétains à fuir vers le Tibet central et vers Lhassa, relativement plus sûrs. Mais le ressentiment de ces populations, engendré par l'arrogance avec laquelle la Chine traitait le gouvernement tibétain, s'abreuvait encore des récits de destruction des monastères et de massacre de lamas et de moines que rapportaient les réfugiés venus du Tibet oriental. Bientôt, le mécontentement qui couvait se traduisit par une défiance ouverte à l'égard de la Chine. **Le 10 mars 1959**, ce sont des dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui descendirent dans les rues de Lhassa pour réclamer l'indépendance du Tibet. Ce mouvement de protestation, porté par une population déjà exaspérée, fut réprimé dans un bain de sang. Selon une estimation chinoise, près de 87 000 Tibétains furent massacrés dans le seul Tibet central. Il fallut un peu plus de trois jours à l'Armée Populaire de Libération pour venir à bout du soulèvement, mais elle ne réussit pas à étouffer le mouvement de résistance qui se répandait dans tout le Tibet. La Chine considère cette période comme étant l'introduction par elle de la réforme démocratique au Tibet.

Le soulèvement du 10 mars 1959 à Lhassa, fut un événement charnière dans l'histoire de la résistance des femmes tibétaines. En effet, **le 12 mars 1959**, les femmes tibétaines organisèrent une manifestation nationale contre l'invasion chinoise à Lhassa, rejoignant les hommes dans leur résistance active. Environ 15000 femmes y participèrent. La répression fut tout aussi massive envers les femmes et marqua le début d'une répression totale. Plusieurs milliers de celles-ci furent arrêtées et, plus particulièrement, les dirigeantes de cette manifestation – Kundéling Kunsang, Galing Shar Choe-la, Pékong Penpa Dolma, Tawutsang Dolkar, Demo Chimé, Tsong Khang Mémé, Kukarshar Kelsang, Risur Yangchen qui furent publiquement exécutées par la suite. Sans oublier le sort réservé aux centaines de femmes tibétaines qui dès 1955, s'étaient engagées dans la résistance armée contre l'invasion chinoise au Tibet oriental comme le démontrent les témoignages de Ama Adhe et Ani Patchen. Le soulèvement du 10 mars et sa répression inconditionnelle eurent pour conséquence la fuite vers l'Inde du Dalaï-Lama, des membres de son gouvernement et d'environ 80 000 Tibétains. Le gouvernement tibétain en exil, depuis son siège de Dharamsala, petite ville située au nord de l'Inde, a développé, sous la conduite du Dalaï-Lama, une résistance non violente à l'occupation chinoise, résistance qui a donné naissance à un Mouvement pour la liberté du peuple tibétain étendu aujourd'hui à l'échelle mondiale. Aussi chaque année, où qu'ils soient, les Tibétains commémorent le 10 mars, pour qu'eux-mêmes se souviennent et pour rappeler au monde que les Tibétains qui sont morts pour la cause de la liberté ne sont pas morts en vain, que leur mort est un sacrifice juste et noble, consenti pour que puisse naître un Tibet libre.

Bureau du Tibet, 84 bd Adolphe Pinard, 75014 Paris éd : le 9/3/2010 correspondant au 24^{ème} jour du 1^{er} mois 2137^{ème} année du Tibet

www.tibet.net (English, tibétain, hindi, russe, arabe..)

www.tibet-info.net (français)